

Agissons ensemble pour la qualité de l'eau

PAT Bassin Gardonne

Lettre d'info n°0 - Avril 2015



Partenaires financiers



Document établi avec le financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre du Plan d'Actions Territorial Gardonne.

■ Bilan de l'année 2014

> Démarrage en douceur et à petits pas

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières », comme dit l'adage. Cette première année écoulée a permis de démarrer une grande partie du plan d'actions territorial (PAT). Vous pouvez retrouver ce bilan dans le compte-rendu du groupe technique du 3 mars 2015 (site de partage: <https://www.abigmail.com/g10826/grenelle>). Même si un certain nombre d'actions ne font que démarrer et sont encore discrètes, cette première année est encourageante. On peut citer notamment quelques actions :

- l'inventaire des puits/plans d'eau pouvant induire des problèmes de pollution de la nappe,
- le démarrage du suivi régulier de la qualité de l'eau à la fois sur le captage de la Prade et sur plusieurs points de prélèvement en surface, avec des résultats encourageants sur le captage,
- la signature par la commune de Saussignac d'une Charte « zéro Phyto »,
- le démarrage des plantations de haies le long du Marmant,
- la mobilisation des agriculteurs autour d'un état des lieux sur leurs pratiques, la promotion des techniques utilisées en agriculture biologique pour réduire les traitements, une réunion technique sur la pulvérisation face par face en viticulture...



■ Objectif 2015

> Déploiement des actions et communication renforcée vers tous les acteurs

Pour 2015, le programme initialement prévu sera pleinement mis en œuvre, avec le renforcement de certaines actions, comme les échanges techniques entre agriculteurs, les actions vers les collectivités et autres partenaires économiques, la sensibilisation des particuliers...

La communication autour du projet sera aussi améliorée, avec différents moyens et vecteurs selon les interlocuteurs : site de partage de données, page internet, presse locale et journaux des collectivités, lettre d'information plus régulière, réunions d'information...

Le conseil du mois : plantez des haies, c'est bon pour l'eau !



Les haies végétales diversifiées (arbustes et arbres de notre région) ont de nombreux atouts : elles limitent le ruissellement et participent donc à une réduction des transferts de produits vers les eaux de surface (et donc de la nappe). Elles permettent aussi de protéger votre jardin ou vos cultures du vent et gardent l'humidité. Enfin, elles ont un rôle important pour la biodiversité : la faune et la flore qu'elles abritent est indispensable à l'équilibre biologique du territoire (oiseaux mangeurs d'insectes nuisibles aux vergers, abeilles utiles à la pollinisation...).



Un peu de vocabulaire : « transfert » et autres mots autour de l'eau

Produit phytosanitaire : produit destiné à lutter contre les organismes nuisibles (certaines plantes, certains insectes, arachnides, mollusques...) ou les maladies (champignons) des plantes cultivées. Ces produits peuvent être constitués de composés minéraux (soufre, cuivre, arsenic), de substances organiques naturelles (ex : nicotine), ou de substances de synthèse.

Transfert : mécanismes d'entraînement des produits phytosanitaires épanchés vers les différents compartiments de l'environnement : air, sol et eau. Il existe différents mécanismes de transfert. Ces phénomènes sont dépendants des interactions avec l'environnement et varient selon les substances actives des produits et les conditions d'application.

Lessivage : entraînement des produits phytosanitaires par l'eau, à travers le sol (peut comprendre l'infiltration et les écoulements hypodermiques). Les facteurs qui déterminent le lessivage comprennent les caractéristiques du sol (argile, limons, sables, matière organique, microbiologie du sol, pH...) et des produits phytosanitaires (molécules, durée de vie...), ainsi que leur interaction avec les eaux d'irrigation ou pluviales.

Ruissellement : entraînement des produits phytosanitaires par l'eau le long d'une surface en pente. Les produits phytosanitaires se mélangent à l'eau ou se fixent aux sols qui s'érodent.

Adsorption (rétention) : fixation des produits phytosanitaires aux particules du sol. Le taux d'adsorption d'un produit phytosanitaire sur le sol varie en fonction du type de produit phytosanitaire, du sol, de l'humidité, du pH du sol et de la texture du sol. L'adsorption des produits phytosanitaires sur le sol est souvent plus importante lorsque les sols présentent un taux élevé d'argile ou de matière organique.

Processus de dégradation (ou de décomposition) : décomposition des produits phytosanitaires après épandage. Les produits phytosanitaires sont dégradés par des micro-organismes, des réactions chimiques et par la lumière. Ces processus peuvent durer de quelques jours à quelques années suivant les conditions environnementales et les propriétés chimiques des produits phytosanitaires utilisés.

Dérive : la dérive des embruns de pulvérisation est une forme de transfert aérien des produits phytosanitaires. Ce phénomène est fonction du vent lors de l'application des produits, ainsi que de la taille des gouttelettes : celles de très petite taille peuvent être transportées sur de longues distances.

Voies de transfert des produits phytosanitaires vers les eaux superficielles et souterraines

